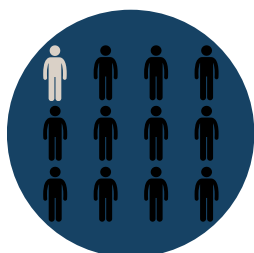


# Coup d'œil sur les substances : la cocaïne

En 2023, la cocaïne était la seconde drogue illicite la plus couramment consommée par les ados et les jeunes adultes au Canada après les psychédéliques.<sup>1</sup>



**Qu'est-ce que la cocaïne ?** La cocaïne est un stimulant puissant, fabriqué à partir des feuilles de la plante de coca. Le produit chimique purifié, le chlorhydrate de cocaïne, a été isolé de la plante il y a plus de 100 ans et était utilisé en médecine comme anesthésique local pour bloquer la douleur jusqu'à ce qu'on démontre que la cocaïne est une substance très addictive. La cocaïne est réduite en une poudre et renflée. La poudre peut aussi être traitée par des procédés chimiques pour produire du crack, une version moins dispendieuse qui peut être fumée, ou dissoute puis injectée.



**La consommation de cocaïne chez les jeunes :** En 2024, 1,8 % des jeunes au secondaire 1 à 5 (7e à la 12e année) ont déclaré avoir consommé de la cocaïne au cours des 12 derniers mois.<sup>2</sup> Le taux de consommation de cocaïne parmi les étudiants du post-secondaire était de 4,2% au Canada.<sup>3</sup>



**Pourquoi les jeunes consomment de la cocaïne?** La cocaïne est un stimulant, ce qui signifie qu'elle peut augmenter le niveau d'énergie, et la vivacité d'esprit. Elle dégage une poussée massive de dopamine au travers le cerveau, ce qui peut enclencher des sentiments d'euphorie intense, d'excitation et de plaisir. Un jeune peut choisir de consommer de la cocaïne pour se sentir plus énergisé ou pour affronter un état dépressif ou des situations angoissantes, même si à long-terme, la cocaïne peut en fait provoquer ou aggraver les symptômes de dépression.



**Les effets à court et à long termes :** La cocaïne peut produire chez le consommateur un état d'euphorie, un high, qui le fait se sentir éveillé, plein d'énergie et loquace. Une personne qui consomme de la cocaïne peut aussi être agitée et se sentir nerveuse. Lorsque l'état d'euphorie s'estompe, la personne peut devenir anxieuse, dépressive et ressentir un manque extrême (être en manque). Certaines personnes souhaitant prolonger l'état d'euphorie continueront de prendre de la drogue des heures ou des jours durant. La consommation de cocaïne peut provoquer la paranoïa, des spasmes musculaires, l'évanouissement, des douleurs thoraciques, et un coma. La consommation à long terme peut causer des troubles du sommeil, une dépression, des lésions aux voies nasales, à la gorge, aux bronches et aux poumons, une insuffisance rénale, une perforation intestinale, une dysfonction sexuelle, et des hallucinations.<sup>4</sup>



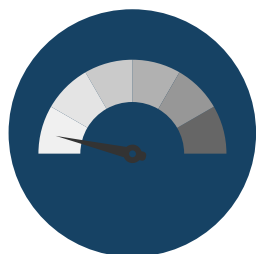
**La cocaïne et la loi :** La cocaïne est illégale au Canada étant une substance inscrite à l'annexe I de la loi réglementant certaines drogues et autres substances. La vente, la possession et la production sont interdites au Canada. La possession de cocaïne est passible de sept ans d'emprisonnement, alors que son trafic et sa production peuvent entraîner l'emprisonnement à perpétuité.

# Coup d'œil sur les substances : la cocaïne

Les coûts de justice pénale attribués à la cocaïne se chiffraient à 2,41 \$ milliards en 2020, ce qui signifie que la cocaïne est la deuxième substance en importance après l'alcool quant aux coûts de justice pénale attribuables à une substance au Canada.



**Quels sont les risques de la consommation de cocaïne?** Une surdose de cocaïne peut être fatale en raison d'une arythmie cardiaque, d'un accident vasculaire cérébral, de convulsions, ou d'un arrêt respiratoire. La cocaïne est une substance très addictive; le sevrage peut provoquer un épuisement, un sommeil prolongé et agité ou de l'insomnie, de l'irritabilité, de la faim, de la dépression, des pensées suicidaires et un état de manque intense de la substance. Durant la grossesse, la consommation peut provoquer une fausse couche, un accouchement prématuré, un faible poids à la naissance (du nouveau-né), ainsi que le syndrome d'abstinence néonatale.



**Comment peut-on réduire les risques liés à la consommation de cocaïne ?** En tout premier lieu, on ne devrait jamais mélanger la cocaïne avec d'autres substances, y compris l'alcool, le cannabis, ou les opioïdes augmentant ainsi les risques de surdose. On ne devrait jamais consommer de la cocaïne provenant de sources non fiables, ni consommer seul. Si quelqu'un commence à expérimenter des symptômes de manque intense ou de sevrage comme des problèmes de faim ou de perte d'appétit, de sommeil, de dépression, de colères violentes ou, plus particulièrement, des pensées suicidaires, il devrait en parler avec son médecin ou un professionnel de la santé sans tarder.



**Comment puis-je aider mes jeunes à comprendre les risques inhérents à la consommation de cocaïne ?** Avoir des conversations ouvertes et réfléchies au sujet de la consommation de cocaïne, de crack et d'autres substances sur une base régulière avec votre jeune est crucial pour le protéger et s'assurer qu'il reste en santé et en sécurité. Posez à votre jeune des questions ouvertes pour découvrir ce qu'il connaît réellement au sujet de la cocaïne. Discutez avec lui des effets à court et à long termes, des risques, et de l'importance de faire des choix judicieux pour assurer son avenir. Ce qui est primordial est de vous montrer emphatique en offrant votre soutien pour qu'il se sente en sécurité, même si vous apprenez ou soupçonnez que votre jeune consomme de la cocaïne. Encouragez vos jeunes à se tourner vers vous pour du soutien si jamais ils ont besoin de votre aide.



**Il n'y a pas d'antidote pour une surdose de cocaïne ce qui a entraîné 1 663 décès au Canada en 2020.**<sup>5</sup> Assurez-vous de faire comprendre à votre jeune que si lui ou quelqu'un de son entourage fait une surdose, ils doivent immédiatement communiquer avec les services d'urgence. Il se peut qu'une personne qui consomme de la cocaïne s'abstienne de faire appel aux services d'urgence en cas de surdose de peur de représailles juridiques. La loi sur les bons samaritains secourant les victimes de surdose offre une protection juridique à quiconque demande de l'aide d'urgence dans le cas d'une surdose, y compris la personne qui surdose et toute autre personne sur place. L'acte peut protéger contre des accusations de possession de substances désignées.<sup>6</sup>

## Liste des références

1. Santé Canada, 2025. [Enquête canadienne sur la consommation de substances \(ECCS\) : sommaire des résultats pour 2023](#)
2. Santé Canada, 2025. [Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues chez les élèves 2023-2024](#)
3. Santé Canada, 2024. [Enquête canadienne sur la consommation d'alcool et de drogue dans les établissements d'enseignement postsecondaire 2021/2022](#)
4. Santé Canada, 2023. [Au sujet de la cocaïne et du crack](#)
5. Le centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances. 2023. [Coûts et méfaits de l'usage de substances au Canada](#)
6. Santé Canada, 2024. [Concernant la Loi sur les bons samaritains secourant les victimes de surdose](#)